



**ALERTE**

34 fédérations et associations nationales  
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion  
Des collectifs inter-associatifs locaux

**N° 2 Mobilité**

**POUR**

**UN CONTRAT SOCIAL  
DE TRANSITION**

**LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE  
SE MOBILISENT POUR**

**UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE**

---

Le Collectif ALERTE se saisit de la Planification Écologique pour étudier au travers 4 thématiques, les différents impacts que celles-ci auront sur les populations les plus précaires. Afin de pouvoir y apporter des solutions, les associations de solidarité mettent en avant des propositions et des initiatives de terrain qui pourraient être généralisées.

**POUR**  
UN CONTRAT SOCIAL  
DE TRANSITION

**ALERTE**



***Ce rapport consacré à la transition écologique dans nos modes de **mobilité**, constitue le second numéro de ce feuilletton.***

***Le 20 décembre 2023, nous publierons le rapport intégral.***

## PROPOSITIONS RETENUES QUI DEVRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE TRÈS RAPIDEMENT DANS LE SECTEUR DE LA MOBILITÉ

### 1. Mettre en place des aides urgentes en réponse aux ZFE

Les ZFE ne doivent pas conduire les plus précaires à plus de relégation sociale.

Trois conditions d'acceptation des restrictions de circulation dans les ZFE :

- ▶ Une offre alternative et accessible de mobilité notamment des transports collectifs
- ▶ Des aides qui permettent un report équitable vers des modes choisis décarbonés.
- ▶ L'existence de véhicules alternatifs abordables.

Pour cela, nous demandons d'**étendre à plus de personnes mais aussi d'augmenter le niveau des aides pour les voitures rétrofits et électriques** et ne pas les soumettre à une avance de trésorerie.

### 2. Permettre la gratuité du transport en commun pour les personnes éligibles aux minima sociaux

### 3. Simplifier le recours aux tarifs solidaires

### 4. Développer la tarification solidaire de l'autopartage et du covoiturage

### 5. Développer le transport à la demande des personnes isolées et notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

### 6. Réorienter les investissements routiers vers le développement des infrastructures de transports en commun

### 7. Développer l'apprentissage du vélo pour tous, adapter et développer l'ergonomie des pistes cyclables



## **SYNTHESE**

### **Le droit à la mobilité pour tous doit être un droit à une mobilité durable**

La dépendance à la voiture est vectrice de fractures sociales comme le montre les difficultés de mise en œuvre des « zones à faible émission » (ZFE). En effet, 13 millions de Français sont en situation de « précarité mobilité » à cause du coût du carburant ou faute de solutions de mobilité. Pourtant, l'absence de mobilité a des impacts majeurs sur la précarité, l'isolement, le sentiment de relégation, le temps consacré aux déplacements au détriment de la vie familiale.

### **ZFE : éviter des « zones à forte exclusion »**

Si nous reconnaissons les bienfaits des zones à faible émission (ZFE) en termes de santé publique et de transition écologique, nous sommes vigilants à ce qu'elles soient aussi un outil de justice sociale. Les ZFE peuvent être une bonne nouvelle si elles sont bien menées, c'est-à-dire construites avec les personnes précaires et qu'elles proposent des alternatives viables à la voiture individuelle thermique.

### **Le non-recours aux tarifications sociales des transports en commun**

Les plus précaires sont dépendants des conditions de l'offre au quotidien de transports collectifs. 60 % des ménages modestes sont motorisés contre 89 % des ménages aisés.

Pour autant, 37 % des populations éligibles n'ont pas recours aux tarifs sociaux selon l'observatoire de non-recours aux droits (Odenore). Les personnes en situation de précarité privilégient souvent le ticket à l'unité, plus coûteux, pour mieux maîtriser leur trésorerie ou à cause de complexités administratives. La gratuité des transports en commun testée dans plusieurs villes réduit le non-recours.



**NON-RECOURS**

**BUS GRATUIT**

**2 personnes sur 5**

Éligibles aux tarifs sociaux

Achètent des tickets à l'unité



**Gratuité pour les ménages modestes**

**EXCLUSION**

**40 % des ménages modestes**  
n'ont pas de voiture



**Tarif solidaire**

**autopartage et covoiturage**



# COLLECTIF ALERTE

## 34 fédérations et associations nationales engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et sur les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ancré dans les territoires, ALERTE regroupe également des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions.

ALERTE a pour objectif l'éradication de la pauvreté – prioritairement de la grande pauvreté – et de l'exclusion qui doit être une réelle priorité nationale, globale et durable. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre, mais aussi d'intégrer la participation systématique des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits. C'est pourquoi le collectif ALERTE, fort de l'expertise de l'ensemble de ses membres et de ses antennes territoriales, se doit de contribuer aux enjeux de cette planification écologique. **Il est impératif de penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale et de respect du droit à un environnement sain. Les associations de solidarité que nous sommes vous proposent leurs réflexions POUR que la planification écologique soit SOLIDAIRE mais aussi GLOBALE et AMBITIEUSE.**



### COLLECTIF ALERTE

15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13  
Tél. 01 53 36 35 09 - [contact\\_alerte@uniopss.asso.fr](mailto:contact_alerte@uniopss.asso.fr)

[www.alerte-exclusions.fr](http://www.alerte-exclusions.fr)

**Twitter**

@CollectifALERTE

Pour accéder à l'intégralité du volet mobilité, cliquez [ici](#).